

Lettre d'informations municipales n°23

Décembre 2025



Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens

En cette fin d'année si particulière, l'avant-dernière séance du Conseil Municipal de ce mandat vient de se tenir. Son contenu très important a été voté comme toujours à l'unanimité.

J'ai remercié les élus qui ont fait bloc, toutes listes confondues, au cours de ces 6 années, permettant ainsi de créer les conditions pour réaliser les nombreuses actions mises en place.

En première partie nous avons présenté le Conseil Municipal des jeunes, vous en trouverez le détail en page 4 ; un réel bonheur.

En deuxième partie ont été présentées au public (environ 30 personnes) les 900 pièces de monnaie issues du site de Montfo datant du début de notre ère. Celles-ci appartiennent à la commune depuis 2025, avec l'acquisition des biens de la famille BACOU.

En troisième partie, les affaires communales et les dossiers d'urbanisme ont été présentés par le Directeur Général des Services Pierre SAUVY et Jacques DHAM, 1er adjoint.

En quatrième partie, pour mettre fin à une rumeur qui circule depuis fin 2024 selon laquelle nous aurions surendetté la commune et que nous allions être mis sous tutelle, nous avons décidé de présenter le bilan financier réel du mandat en page 2, sous forme de deux graphiques :

- 1/ Représentant la dette et les charges de fonctionnement,
- 2/ Représentant le remboursement annuel des emprunts.

Comme vous allez le constater nous n'avons pas endetté la mairie au cours de ce mandat bien que de gros investissements aient été réalisés. Le montant de la dette restante est identique à celui trouvé en 2020 à notre arrivée.

Par mandatement de l'équipe élue, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année à venir.

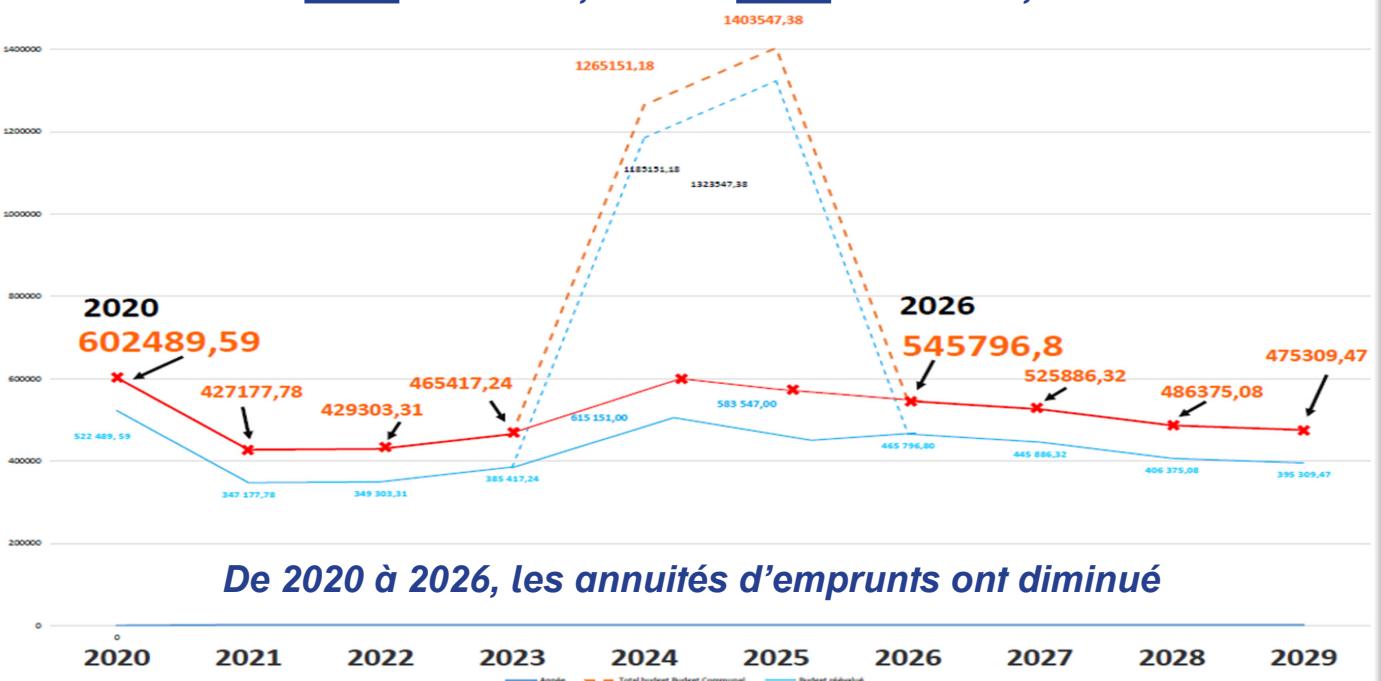
Protégez-vous!

Bien à vous,
Votre Maire,
Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE



REMBOURSEMENT DES ANNUITÉS D'EMPRUNT

2020: 602 489,59 € - 2026 : 545 796,8€



Encours de la dette : 2019 : 5 225 000€ - 2026 : 5 500 000€

ANNÉE	Encours de la dette	Recettes
2019	5 225 000	3 546 000
2020	4810	3542
2021	5210	3615
2022	6106	3862
2023	8324	3951
2024	7335	4 145 000
2025	6000	
2026	5 500 000	

**1/ Le remboursement annuel de la dette a diminué de 56 668€ par an
2020 : 602 489 € - 2026 : 545 796 €**

**2/ La dette malgré l'inflation est restée stable
2019 : 5 225 000 € - 2026 : 5 500 000 €**

**3/ L'excedent du fonctionnement a augmenté de 35 000€
2019 - 511 000 € - 2024 : 586 000 €**

**4/ L'endettement par habitant a diminué
2019 - 1553€ / 2026 - 1527 €**

Pour conclure,
nous avons augmenté la capacité d'autofinancement sur le mandat et cela en ayant diminué en 2021 le taux du foncier bâti de la part communale. Le montant de l'annuité de la dette a également baissé.

Ces résultats apportent à notre commune une crédibilité financière qui nous ouvre les portes de financements tiers.

Notre gestion en bon père de famille permet de vous prouver que nous avons accordé tout au cours du mandat la plus grande attention à nos finances.

Magalas se porte bien.

Le maire
Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE



Mise en sécurité de la RD 18 / Avenue du stade et du carrefour



*Les travaux se terminent.
Les feux tricolores sont en cours
d'installation.*

Police Municipale



L'aménagement du nouveau poste de police municipale dans une partie des bâtiments de l'ancienne école élémentaire est terminé.

Les locaux seront bientôt occupés.



Le Conseil Municipal des jeunes de Magalas a été installé



La Maire élue : ESSEDDIKI Sofia.

1er Adjoint RATON Tom, 2ème GINESTE Tom 3ème RAMOS Jules.

Les conseillers :ANTON Bastien, NIVET Raphaël, VACQUERIN Aubin et DENNI Flavien.

Les conseillers suppléants : HAMAILI Elyssa, VERNHET Baptiste et GALZY GUIRAUD Luka.

Festivités - Cérémonies

À VOS AGENDAS!

INAUGURATION DE LA PATINOIRE le 19/12/2025

18H30 - SPECTACLE de l'ALP avec la Salle des jeunes, suivi du marché de Noël

19h00 - OUVERTURE de la patinoire

Du 19 décembre
au 31 décembre

Durant la période des vacances scolaires de Noël
la patinoire fait son retour sur la Promenade.
Tarif 1€ les 30 minutes.
Buvette tenue par des associations du village.



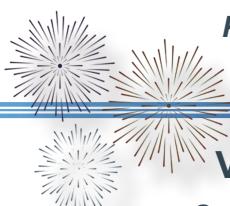
Mercredi
17 décembre

**CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE MUNICIPALE**
À 18h30 en L'Église Saint-Laurent



Dimanche
21 décembre

MARCHÉ DE NOËL
Place de la Promenade
De 10h00 à 17h00



Vendredi
23 janvier

VOEUX DU MAIRE
Salle Coste Rouge à 19h00



Dimanche
15 février

REPAS DES AÎNÉS

Salle Coste Rouge à 12h00

Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au 3 février 12h00



Suivez l'actualité de MAGALAS en temps réel avec l'application ILLIWAP

Evénements, réunions, fêtes de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc...
Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

Téléchargez l'application ILLIWAP

Renseignements : Mairie de Magalas 04 67 36 20 19 ou ville-magalas.fr

